



ArcelorMittal

Avis technique à propos des laquages Metallic

Les laquages Metallic sont des revêtements organiques dont le coloris est réalisé principalement par de petites plaques d'aluminium, indépendamment de la base de résine (laque polyester, PVDF, laque PUR etc.). Lors de l'usinage de petites pièces ou de pièces individuelles (par ex. emballages, poubelles, pare-boues des bicyclettes, etc.), aucun problème technique d'application ne doit être attendu en raison de la petite surface de l'objet. Dès que de tels laquages sont cependant utilisés pour des composants de grande surface, à raccorder directement sans interstice, arête ou séparation optique, il existe un risque considérable de visualisation des transitions de couleur.

D'un côté, aucun fournisseur de laque ne peut assumer de garantie pour la concordance des couleurs de deux lots de laque successifs puisque les petites plaques d'aluminium utilisées diffèrent de livraison en livraison en raison du processus de fabrication et en conséquence, des différences de couleur jusqu'à 1,5 m dans le système L, a, b doivent être estimées normales.

Le traitement des laques Metallic sur des prélaquages en continu au cours d'un processus d'enduction au rouleau donne même en utilisant le même lot de laque pour chaque lot de production une couleur caractéristique puisqu'en raison des vitesses relatives des rouleaux de revêtement l'une par rapport à l'autre et par rapport au feuillard, en raison des pressions réglées l'une par rapport à l'autre et par rapport au feuillard, par rapport à la température du feuillard au moment du revêtement, de la température et de la viscosité de la laque Metallic, du laminage de la cuve, etc., il en résulte une certaine orientation des petites plaques métalliques dans la couche organique, qui est certes caractéristique de ces conditions techniques d'application mais qui est aussi caractéristique de la couleur en résultant (réflexion de la lumière) qui sont réalisables avec un nouveau démarrage de programme mais de manière non identique.

Ces problèmes ont permis d'obtenir les appréciations (VDEh, SIZ) selon lesquelles les laques Metallic sont classées comme pouvant être utilisées sous certaines conditions, voire comme étant totalement inadaptées à une utilisation extérieure pour le bâtiment, en particulier en les utilisant dans la construction de surfaces. Pour pouvoir travailler quand même en architecture sur des prélaquages en continu les couleurs à la mode Metallic gagnant de plus en plus du terrain, des conditions d'usinage doivent être respectées lors des applications sur la base des problèmes décrits précédemment:

Chaque application Metallic doit être commandée et produite pour l'ensemble de l'objet dans un lot homogène. Une production ultérieure des quantités manquantes dans la même couleur est exclue avec les laques Metallic. Dès que l'utilisateur utilise différents lots de production pour la construction d'un objet, les écarts de couleur en résultant sont à sa charge et à ses frais. Les séparations optiques (arêtes, bandes de couleur continues, paumelles de fenêtre continues avec une autre couleur) peuvent faciliter le projet de tels objets déjà au début de la planification.

Le traitement du feuillard avec un revêtement Metallic fourni par EKO chez le preneur d'ordre ou chez son mandataire doit s'effectuer si possible dans le sens du montage.

Exemple mur profilé avec paumelle de fenêtre :

Profiler d'abord les profils continus jusqu'au début de la paumelle de fenêtre, puis les profils en dessous de la paumelle, puis au-dessus de la paumelle et enfin profiler de nouveau les profils continus dans le sens du montage sur la paumelle.



ArcelorMittal

Le montage des éléments de construction doit toujours se faire dans le sens de la production. Une rotation d'un élément de construction de 180° entraîne inévitablement une différence de couleur sur le point de liaison avec l'élément de construction inversé, cette différence se répétant au niveau du raccord avec le sens de production normale.

Lors de l'utilisation des éléments de construction pour la construction de surface, il convient d'effectuer des analyses répétées au cours de l'avancement de la construction pour juger de la similitude de couleur obtenue en se tenant à une distance ≥ 25 m. Plus la distance de l'observateur par rapport à l'objet jugé est grande, plus les différences de couleur visuelles même relativement faibles peuvent être mieux détectées. Il ne peut être accepté de réclamation portant sur une différence de couleurs sur l'ensemble des murs d'un grand hall une fois la construction finie. Avec de telle installation, il convient de supposer qu'une réclamation sera produite négligemment.

Puisque même en respectant très scrupuleusement toutes les conditions de traitement valables pour les laques Metallic, un reste d'impondérable subsiste, il est nécessaire de communiquer aux clients l'ordre des ensembles du revêtement pour pouvoir procéder au traitement dans cet ordre chez le client. Ce point est une condition indispensable pour une deuxième couche dans le sens du montage des éléments de construction.

Le but du présent exposé doit être de limiter au maximum les conséquences des différences techniques possibles de manière à restreindre les coûts consécutifs en résultant et ne pas obtenir une nouvelle fois les coûts de construction estimés à l'origine en tant que frais de réclamation.